

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 218 du 17 mars 2025**

MANIFESTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le 11 mars se sont tenus dans toutes les villes universitaires et de recherche des manifestations à l'appel d'une large intersyndicale des personnels et des étudiants : 2 500 à Paris, plus de 1 000 à Rennes et 500 à Toulouse... au total plus 5 000 personnes mobilisées en France. C'est du jamais vu depuis longtemps dans ce secteur. Les raisons du légitime mécontentement sont nombreuses. Elles touchent à la diminution des crédits votée dans le budget 2025, sur fond d'une dégradation continue de la situation financière depuis plusieurs années, mais aussi aux réformes aussi bien dans l'Université que dans les établissements de recherche qui fragilisent leurs structures et accroissent la précarité des personnels. La dernière en date étant celle dite des Keylab (<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/luttes/3228-enseignement-superieur-et-recherche-ne-pas-ceder-aux-sirenes-du-moratoire>) qui conduirait à la concentration des moyens sur seulement 25% des unités de recherche au CNRS.

La cellule Université Recherche du Parti Révolutionnaire Communistes était présente à la manifestation avec son bulletin.

FERMETURE TOTALE D'ARKEMA ? : LES SALARIÉS INQUIETS APRÈS UNE LETTRE DE LA DIRECTION !

Les salariés de l'usine Arkema, à Jarrie (Isère), ont reçu de la part de la direction une note en interne évoquant **une possible fermeture de l'ensemble du site si la grève venait à se poursuivre**. La direction avait annoncé précédemment la fermeture de la moitié du site. Les salariés dénoncent "une menace" de la direction pour les obliger à stopper le mouvement social.

Ils sont inquiets et veulent le faire entendre. La note envoyée par la direction en interne souligne une possible fermeture de l'ensemble du site : "Nous perdons beaucoup de clients et le site perd de l'argent. Compte tenu de la situation, il a été demandé aux équipes de travailler sur **un plan de fermeture du site qui resterait la seule option si toutes les unités ne redémarrent pas sans délai**", .

"La note est un résumé des propos tenus lors d'une réunion avec la direction générale pour faire un point sur les résultats d'Arkema", confie la direction d'Arkema.

Pour les organisations syndicales, en grève depuis plusieurs semaines, il s'agit d'"une énième menace de la direction pour les obliger à reprendre le travail.

Le site de la plateforme chimique de Jarrie est à l'arrêt depuis plusieurs semaines. L'entreprise a annoncé supprimer 154 des 344 emplois actuels en raison d'une réorganisation des activités de son site et du manque d'approvisionnement en sel, après le placement en redressement judiciaire de son principal fournisseur, Vencorex. Depuis, les salariés ont entamé un mouvement de grève sur la partie nord du site d'Arkema. Un manque d'activité que déplore la direction de l'usine : "Avec neuf semaines de grève, la situation commerciale devient compliquée. Le message important est de dire que l'on doit sortir de cette situation de blocage, **reprendre les activités, redémarrer les ateliers**.

Le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), présenté fin janvier, comprenait la fermeture de la moitié sud de l'usine dédiée au chlore pour recentrer l'activité sur la partie nord et la production d'eau oxygénée.

Coup de pression !

Avec cette note, les organisations syndicales déplorent un manque de dialogue : "C'est l'exemple même du dialogue social chez Arkema. Quand on n'est pas d'accord avec eux, ils augmentent le niveau de menace.

Aujourd'hui, ils annoncent une fermeture totale du site, c'est une catastrophe. On va réfléchir en intersyndicale sur les mesures à prendre et sur la stratégie à avoir", confie Alexandre Fiat, délégué CGT d'Arkema. Pour reprendre le travail, les organisations syndicales réclament de leur côté des garanties formelles : "Nous ce que l'on veut, c'est que ces garanties soient écrites noir sur blanc. On était prêt à redémarrer le nord il y a quelques semaines, mais les garanties se sont envolées. On veut que les propositions de reprise d'activité des industriels voisins ou d'essai industriels soient écrites. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. On reste dans l'optique de demander à la direction des garanties pour pouvoir redémarrer", souligne le délégué CGT d'Arkema.

HOMMAGE À MOUSSA GASSAMA : DÉCÉDÉ LE 5 MARS 2022 APRÈS UNE CHUTE AU SSP20 !

Un hommage lui a été rendu le 5 mars 2025 à 12h au 45, rue Stendhal (métro Gambetta).

Le 21 février 2022, Moussa, salarié de Maintenance Industrie, tombait en nettoyant une vitre du **Service social du 20ème**, au 45 rue Stendhal. **Le 5 mars, il décédait des suites de cet accident de travail.**

Le 6 avril 2022, une manifestation hommage rassemblait des dizaines de personnes défilant du lieu de l'accident au siège de l'entreprise Maintenance Industrie, tout proche.

Sous-traitance = Maltraitance !

Trois ans après, la société Maintenance Industrie n'a pas encore été convoquée au tribunal et la sous-traitance est toujours poursuivie par la Ville de Paris et le CASVP. Chaque jour des femmes et des hommes meurent au travail en France. Le choix de la sous-traitance, notamment pour le nettoyage et la sécurité des locaux, aggrave la mise en danger des salariés car les

responsabilités sont diffuses. Et les salarié-es qui interviennent dans les services et que le CASVP prétend aider via la sous-traitance sont bien souvent des travailleurs pauvres comme ceux que nous recevons dans les services sociaux. Pour la CGT, la vie passe avant les profits et les économies publiques. Les salarié-es ne doivent pas perdre leur vie en travaillant pour la gagner !

Peu d'employeurs sont condamnés. Le 24 janvier 2025, une autre société de nettoyage, Europ Net, était condamnée par le Tribunal pour **l'accident mortel à l'Assemblée nationale le 9 juillet 2022 d'un autre salarié du nettoyage**, Moussa Sylla ; les dirigeants étaient condamnés à payer...3000€ pour non respect du code du travail ! Sa famille doit poursuivre la procédure pour faire condamner Europ Net pour faute inexcusable. Dans la mort des deux Moussa, **ni l'Assemblée nationale, ni la ville de Paris ne sont mises en cause**, alors qu'ils sont les premiers responsables du choix de la sous-traitance dans leurs locaux. Exigeons qu'une justice soit rendue pour Moussa Gassama et sa famille. Pour lui, et pour toutes et tous ceux qui meurent au travail, victimes de l'exploitation.

JUSTICE POUR MOUSSA !

La société de nettoyage Maintenance Industrie doit être condamnée

Le droit du travail n'est toujours pas respecté chez Maintenance Industrie. Une grève a commencé contre les temps partiels imposés et pour le paiement de la blouse de travail aux finances publiques.

Les « **syndicats maison** » du secteur sont de mèche avec l'employeur, tandis que le collectif du nettoyage de l'Union Départementale CGT Paris apporte tout son soutien aux salariés du nettoyage.

Le 5 mars, nous avons rendu hommage à Moussa et montré notre solidarité avec les salarié-es en lutte.

INEO (TERRITOIRE GRAND OUEST) : SOUTIEN À NOTRE CAMARADE CARL ANDRÉ !

Le syndicat CGT INEO Territoire Grand Ouest appelle à se rassembler :

Toutes et tous devant le conseil des prud'hommes de Bayonne le 19 mars 2025 à 09h30 !

Carl ANDRÉ, élu CGT au premier tour avec plus de 51 % des voix, est convoqué devant le Conseil des Prud'hommes à la suite d'une sanction disciplinaire injuste.

Son seul tort ? Avoir défendu les droits des salariés et milité syndicalement au sein de l'entreprise INEO AQUITAINE filiale de Bouygues. **Une attaque contre un militant, une attaque contre tous !** Mise à pied disciplinaire pour faits syndicaux.

- Accusations sans preuve et pressions pour affaiblir la CGT.

- Tentative de museler la représentation syndicale et de fragiliser un élu légitime.

Nous refusons ces méthodes inacceptables et illégitimes qui visent à affaiblir le droit syndical et la démocratie sociale.

- Nous appelons toutes et tous à se rassembler devant le **Conseil des Prud'hommes de Bayonne dès 09h30 pour soutenir Carl et défendre la liberté syndicale.**

"Lorsque le droit syndical est attaqué, c'est l'ensemble des salariés qui est menacé" !

Montrons que toucher à un militant, et c'est toute la cgt qui se mobilise !

EXPLOSION MEURTRIÈRE : APRÈS REQUALIFICATION DES INFRACTIONS, LES ENTREPRISES SAIPOL ET SNAD CONDAMNÉES !

Contrairement à ce qui a été défendu à la barre, la société SAIPOL ne prends toujours pas les mesures pour assurer la santé et sécurité des travailleurs et de la population : Explosion sur le site de Sète le 10 avril dernier avec un blessé très grave, explosion à Grand Couronne en mars 2020, mise en demeure sur risque d'explosion en avril 2021.

Pour éviter les morts et les accidents graves, il faut en finir avec la complaisance envers la délinquance patronale ! Pour la CGT, il est nécessaire que les dispositions du code du travail comme du code pénal soient modifiées afin que l'amende maximale encourue soit en proportion du chiffre d'affaires comme cela existe notamment en matière de fraude fiscale, de délits boursiers. Quand les condamnations couteront plus cher que la prévention, les politiques d'entreprises changeront !

Pour la CGT, il est nécessaire que les cadres dirigeants qui décident de maintenir des situations dangereuses soient poursuivis personnellement en correctionnel, convaincue que le risque de prison ferme peut faire que la santé et la sécurité devienne une réelle priorité. Pour lutter efficacement contre les accidents du travail, la CGT exige :

- La suppression de la sous-traitance et des contrats précaires dans les activités à risque.
- Le retour des CHSCT supprimés par le président Macron et dans l'urgence des moyens supplémentaires pour les CSE et CSSCT pour faire arrêter les activités à risque.
- Le renforcement des effectifs de l'inspection du travail avec des moyens juridiques renforcés.
- Le renforcement de la Médecine du Travail et des services de prévention des CARSAT.
- Une protection efficace des travailleurs qui utilisent leur droit de retrait en cas de danger grave et imminent.

Après le procès, le combat continue ! La CGT appelle à des rassemblements revendicatifs contre **les morts et les blessés au travail le 28 avril prochain à l'occasion de la journée mondiale de la sécurité au travail.**

COURRIER PICARD : LES SALARIÉ-ES EN GRÈVE CONTRE LA SUPPRESSION DE 15 À 20 POSTES !

95% des salariés du Courrier picard ont cessé le travail, pour dénoncer un plan qui menace entre 15 et 20 postes. En signe de protestation, un piquet de grève était installé en face des locaux, situés à Amiens, dans la Somme.

"*L'info locale en danger*" : avec ce slogan, écrit sur des t-shirts aux couleurs de leur journal, rouge et blanc, les salariés du Courrier picard veulent alerter. "*C'est un PSE de la honte, un plan de sauvegarde de l'emploi dont on ne veut pas. On estime qu'aujourd'hui, il y a des rentrées d'argent au Courrier picard, que l'entreprise n'est pas déficitaire*", explique Jeanne Demilly, journaliste et membre du SNJ (Syndicat national des journalistes).

Entre 15 et 20 postes menacés !

Carole Legris est journaliste éditrice, un poste qui pourrait bientôt être supprimé. Au quotidien, elle est en charge de la correction des articles ainsi que de la mise en page du journal. "*On veut bien se retrousser les manches pour faire évoluer nos métiers et s'adapter aux nouvelles contraintes de notre profession, mais on ne veut pas être mis dehors de cette manière-là. Il y a un grand sentiment d'écœurement et un manque de confiance total en l'avenir*", explique celle qui est aussi déléguée syndicale SNJ.

Les journalistes éditeurs ne sont pas les seuls menacés, d'après Jeanne Demilly, porte-parole de l'intersyndicale : "*Le plan supprimerait aussi une grosse partie de la rédaction en cheffe adjointe et le service comptabilité du Courrier picard, pour le rattacher à Lille.*"

RÉINTÉGRATION DE NOTRE CAMARADE TIMOTHÉE ESPRIT CHEZ TORAY-CFE !

Par arrêté de la cour d'appel de justice de Pau en date du 6 mars, la justice vient de condamner l'entreprise TORAY-CFE sur le bassin de Lacq, dans le 64, à la réintégration de notre Camarade Timothée ESPRIT après 9 mois de batailles et de mobilisations ! Cette entreprise, qui pratique le licenciement disciplinaire à tout bout de champ, notamment à l'encontre des militants CGT, vient d'être condamnée pour avoir licencié illégalement un militant CGT de longue date au motif de son soutien à la juste cause du peuple martyr de Palestine. **Toray-cfe vient d'être condamnée pour ses pratiques brutales, anti-cgt et destructrices de la vie de ses salariés !**

Cette condamnation pleine et entière vient sacraliser des mois et des mois de mobilisation des syndicats de notre Fédération, qui a été pleinement au rendez-vous de cette solidarité, tout comme l'UL de Mourenx, où est affilié notre Camarade Timothée, ainsi que l'UL de Pau, qui s'est pleinement investie dans cette lutte.

Cette victoire est une victoire collective et une nouvelle preuve, s'il en fallait une, que seule la lutte paie !

La FNIC CGT reste et restera dans le combat des TORAY contre la répression inhumaine pratiquée au sein de l'entreprise et restera non pas derrière, mais avec nos Camarades de TORAY et son syndicat CGT dans la bagarre vitale pour le droit, la justice et nos revendications.

Plus que jamais, la lutte contre la répression syndicale doit se hisser comme l'une des priorités dans nos luttes et

nos combats. Plus que jamais, dans ce monde où les réactionnaires de tous bords sont décomplexés et où le patronat accélère son offensive contre notre camp, la CGT doit prendre la tête des luttes de notre classe avec ardeur et dans le seul objectif qui nous donnera la paix :

- Débarrasser la planète du régime mortifère du capital !
- De victoire en victoire jusqu'à la victoire finale !
- Contre la répression de notre camp : unité des travailleurs !
- Solidarité, encore solidarité, et toujours solidarité !

LA POSTE : LES SUPERPROFITS TOUJOURS EN AUGMENTATION !

Derrière un bilan financier positif, un discours anxiogène et malhonnête. La CGT FAPT dénonce une orientation économique et stratégique du groupe La Poste indécente et s'interroge sur les fins de ces choix. L'équation est simple. Sans être économiste, il s'agit bien d'une stratégie à court terme et hasardeuse qui sacrifie les besoins de la population et des postiers au profit d'une accapuration des richesses par quelques-uns. Cela met en danger l'avenir même du groupe.

Cette année les postiers du groupe La Poste ont produit un bénéfice de 4 600 000 000 euros avant provisions et investissements. Il reste 1 400 000 000 € de bénéfice net.

Au lendemain du rapport de la cours des comptes, sur la partie provisions et investissements, nous cherchons encore la stratégie sur les missions de services public et de l'utilisation de l'argent public. Doit-on mener la réflexion sur les investissements douteux comme ceux de BRT en Italie pour lesquels La Poste a été condamnée par la loi anti mafia ?

Les actionnaires eux ont une lisibilité bien plus claire !

- En 2023 pour un bénéfice de 514 Millions d'euros leurs dividendes s'élevaient à 421 Millions d'euros soit 316 en titres et 105 en numéraire.

- Ils se sont mis 421 Millions dans les poches en 2024 avec 1, 41 Milliard.

Cette année combien vont-ils encore toucher ? La Direction du Groupe a choisi d'annoncer le chiffre au conseil d'administration que le 21 Mars.

Les vrais producteurs de richesses eux sont déjà fixés sur leur sort. Alors que les postiers sont en difficulté pour boucler les fins de mois avec une inflation à 2 % (source INSEE, 18/02/2025), La Poste propose à la dernière séance des NAO 0,9 % d'augmentation salariale contre 3 % l'an dernier... et 0% pour les fonctionnaires.

La part du gâteau partagée ne s'élève qu'à 3 % du bénéfice pour les postiers, et seulement 97% pour les actionnaires. Donc avec des bénéfices multipliés par trois, elle nous propose une sévère régression de notre pouvoir d'achat et de vie. C'est honteux et inacceptable.

Pour seule consolation, La Poste octroie une prime d'intéressement, qui au moment où se discute le financement des retraites, constitue une perte de ressources pour la solidarité et des droits en moins pour la sécurité sociale. Cette prime d'intéressement de 733 euros nette permettra aux postiers de souffler, mais uniquement pour le mois d'avril, le reste de l'année on suspend sa respiration pour vivre.

Pour la CGT FAPT, seule la mobilisation des postiers pourra permettre de rouvrir les négociations salariales et d'obtenir une prise en compte de leurs revendications salariales.

SAFRAN À COMMERCEY (MEUSE) : "LES BÉNÉFICES DU GROUPE NE FONT QU'AUGMENTER MAIS LES SALAIRES NE FONT QUE DESCENDRE" !

Des revalorisations de salaires insuffisantes et une nouvelle organisation du travail ont poussé les salariés de Safran à Commercy (Meuse) à se mettre en grève vendredi 7 mars. Ils jugent les propositions de la direction irrecevables dans un contexte de distribution de dividendes records auprès des actionnaires du groupe.

"À Commercy, il n'y a jamais eu un mouvement d'une telle ampleur" déclare Kevin Fabre, délégué CGT à l'usine Safran de Commercy dans la Meuse, "les salariés font des sacrifices et la direction nous répète que ça va venir, qu'il va y avoir un retour pour ce travail et là, il n'y a rien. En fait, les salariés n'en peuvent plus. On va durcir le mouvement car la direction n'est pas ouverte au dialogue. Il y a une forte tension".

Le dialogue en ce moment est extrêmement tendu !

Depuis mercredi, les livraisons sont bloquées sur le site meusien, spécialisé dans la fabrication et la réparation de pièces pour l'aéronautique, à la suite d'une action de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC. Près d'une centaine de salariés occupe l'entrée de l'usine. Deux revendications majeures. La première, "ce sont les NAO (1). L'enveloppe globale est de 2,5 % ce qui est clairement insuffisant par rapport à l'inflation" explique Kevin Fabre, "la direction nous demande aussi de négocier un accord de compétitivité, synonyme de bouleversement dans la nouvelle organisation du temps de travail. Là-dessus, la direction ne veut rien entendre. Le dialogue en ce moment est extrêmement tendu".

SAFRAN VILLAROCHE (SEINE-ET-MARNE) : PRÈS DE 800 SALARIÉS EN GRÈVE POUR DES REVALORISATIONS SALARIALES

Près de 800 salariés du groupe Safran se sont retrouvés, mercredi 5 mars, sur le site de Réau (Seine-et-Marne) pour demander des revalorisations salariales à la direction.

Plus de cadres qu'à l'accoutumée !

Résultat, près de **800 salariés** des sites de **Villaroche** et de Corbeil-Essonnes (Essonnes) se sont retrouvés sur le site seine-et-marnais, pour faire entendre leur colère.

« Nous étions plus nombreux que d'habitude, savoure un représentant syndical CGT Safran Villaroche. **Il y avait notamment plus de cadres qu'à l'accoutumée**, preuve que le mécontentement est là. Comme chaque année, la direction nous fait des propositions calquées sur l'inflation, alors que la société fait de très gros bénéfices. A un moment, ce n'est plus acceptable ! Cela fait des années que Safran fait de gros bénéfices, il a même augmenté de 30% l'année passée, il est en hausse régulière depuis des années si l'on excepte les deux années Covid, on a un carnet de commandes plein pour les 10 prochaines années, et à l'arrivée, on nous redistribue des miettes. Là, ils nous prévoient une augmentation de 2,5 %, mais qui comprend les primes et les avancements, et encore, pas pour tout le monde, **et une augmentation de salaire de 40 € brut** pour les non-cadres. On ne peut pas accepter ça...

Versement de dividendes records !

Ce mouvement s'inscrit dans un contexte marqué par la publication de **versements de dividendes records aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Chine mais aussi en France**, le plus gros contributeur en Europe. Ils ont atteint un montant record de **68,8 milliards d'euros**. La moitié de la croissance provient de trois entreprises : Axa et BNP Paribas suivies par l'entreprise de défense Safran. *"Le chiffre d'affaires et les bénéfices du groupe ne font qu'augmenter mais l'enveloppe des primes et salaires ne fait que descendre. Il y a un problème, cette marge ne va que chez les actionnaires"* analyse le responsable syndical CGT. *"On souhaite être reconnu à notre juste valeur" "les profits sont pharamineux. On revendique notre part".*

En France, des grèves touchent plusieurs sites Safran depuis quelques semaines.

PRÈS DE 70 ENFANTS DORMENT DANS LA RUE AU HAVRE (SEINE-MARITIME) : "ON N'A PAS D'ISSUE" !!!

Le Réseau éducation sans frontières était présent devant l'école Paul-Eluard au Havre vendredi 7 mars 2025 pour faire la lumière sur ces enfants qui dorment dans la rue.

Non loin de l'école élémentaire Paul-Eluard située dans le quartier de Bléville au Havre, une cinquantaine de personnes s'est réunie à l'appel du Réseau éducation sans frontières. En ce mois de mars on recense **71 enfants qui dorment dans la rue, avec leurs proches**.

Parmi eux, Souleymane père de deux enfants et originaires de la République démocratique du Congo. Avec sa femme, ils sont arrivés en France en 2023 et leur fille aînée, âgée de six ans, est scolarisée dans l'établissement Havrais. Et tous les jours, la question se pose : « où va-t-on aller ? »

Nuits dans une église !

Au départ, à son arrivée en France, Souleymane composait le 115 au quotidien. « *Mais il y avait beaucoup d'attente à chaque fois, et on n'avait pas toujours de logement la nuit alors j'ai arrêté* ». La famille a fait une demande d'asile et a été déboutée de celle-ci fin 2024. « *On n'a pas d'issue* ».

Alors à quelques reprises, avec sa femme et leurs deux enfants, ils ont dormi dans une église, faute de place dans des centres.

Quelqu'un qui travaillait dans cette église nous a vus et a proposé de nous héberger pendant l'hiver car il faisait vraiment très froid.

S'ils ont réussi temporairement à avoir un toit sur la tête donc, tous les jours, ils se déplacent avec leurs affaires et accompagnent leur fille aînée à l'école, soit 1h30 de trajet pour un aller. « *C'est vrai que c'est fatigant pour elle car on se lève à 6 heures* », souffle le père de famille « *et surtout, elle ne comprend pas et me dit : 'pourquoi on est loin ?' 'pourquoi on déplace tous les jours nos affaires.* »

Et c'est, entre autres, ce que souhaite mettre en lumière RESF.

Des logements pour les héberger !

« *Tous les jours, ces familles appellent le 115. Parfois, ils arrivent à avoir des hébergements d'urgence, mais souvent c'est la solidarité qui s'organise ou bien la débrouille* », lance Christelle Talbot du Réseau éducation sans frontières, devant la cinquantaine de personnes présentes cet après-midi-là, venues soutenir l'action. En décembre 2024, le même constat avait été effectué par les militants dénonçant notamment des lenteurs dans l'administration.

Des enseignants de l'école Paul-Eluard s'occupent de certains de ces enfants (15 au total sont recensés dans cet établissement scolaire) qui arrivent souvent fatigués à l'école après une nuit passée dans un abri de fortune ou un long trajet le matin.

« Ils font illusion en cours, lancent-ils à l'unisson, ils sont très discrets. Si on ne le sait pas, ça ne se voit pas. Et là, clairement, on ne respecte pas les droits internationaux des enfants ».

Pour le RESF, une solution : **faire pression sur la mairie et la préfecture** pour que des logements, aujourd'hui vacants, soient proposés en hébergement d'urgence pour ces familles.

En 2024 en France, plus de 2 000 enfants (dont 467 de moins de trois ans) dorment dans la rue, selon un rapport publié par l'Unicef en août.

SCIENCE-PO PARIS : VICTOIRE DE LA GRÈVE DU PERSONNEL DE MÉNAGE !

Il aura suffi de cinq jours de grève pour que le personnel de ménage de Sciences-Po Paris fasse plier la prestigieuse école, donneuse d'ordre dans cette affaire, et son employeur, la société Atalian (2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023).

A l'issue d'une réunion qui s'est déroulée mardi 11 mars au matin au siège d'Atalian, à Vitry-sur-Seine, les 77 agents d'entretien, en grève depuis jeudi 6 mars pour dénoncer leurs conditions de travail, ont mis fin à leur mouvement par une victoire et la signature d'un accord leur ouvrant de nouveaux droits.

Les salarié-es ont obtenu le paiement d'un treizième mois, y compris pour les nouveaux arrivants, et la création d'une commission mixte avec leur employeur et les représentants du personnel pour revoir la charge de travail et les qualifications de chaque personne, au cas par cas. Pour Layla Mabrouk, cette issue heureuse *«est un grand soulagement pour les grévistes»*. Elle ajoute qu'Atalian s'est engagé à ne plus réduire le nombre d'heures de travail consacrées au campus parisien de Sciences-Po. Depuis avril 2023, la cadence et la charge de travail avaient fortement augmenté à la suite d'un changement dans le contrat liant Atalian à Sciences-Po.

La grande école est actuellement en discussion pour le renouvellement du contrat de sous-traitance, qui expire le 31 mars. Après cette date, il n'est pas encore clair qui d'Atalian ou d'une autre entreprise reprendra l'entretien. Mais quoi qu'il arrive d'ici là, l'accord de site conclu ce mardi 11 mars s'appliquera au prochain prestataire choisi par Sciences-Po Paris. *«On a gagné notre dignité et le respect du donneur d'ordre, c'est le plus important pour nous»*, ajoute Layla Mabrouk.

Dans leur lutte, les agents d'entretien ont eu le soutien des étudiants du Collectif du lien, créé en 2022 pour rapprocher les élèves et enseignants des travailleurs externalisés de Sciences-Po Paris. Saluant des *«victoires majeures»*, le collectif étudiant déplore toutefois que certaines revendications n'aient pas été entendues et que la question de la réinternalisation de ce personnel, qui travaillait jadis sous le statut classique de fonctionnaire, n'ait jamais été envisagée par l'école. Le Collectif du lien pointe aussi *«l'attitude de l'administration de Sciences-Po Paris»* qui s'est largement distancée du conflit *«sans jamais assumer sa responsabilité en tant que donneur d'ordre»*.

A Sciences-Po Paris, **77 personnes ont à leur charge douze bâtiments distincts, pour plus de 60.000 mètres carrés de surface et 10.000 étudiants**. Sur place, seule une dizaine de salarié-es bénéficient d'un emploi à temps plein : ceux postés en «régie», et présents sur le site la journée. Les autres agents d'entretien, largement invisibles aux yeux des étudiants et de l'administration, travaillent sur des plages horaires matinales, entre 6 heures et 8 heures. Des temps très partiels et de très petits salaires qui obligent la plupart d'entre eux à multiplier les emplois pour vivre.

A Sciences-Po Paris, on dit *«se réjouir qu'un accord ait été trouvé»* et on assure que l'école sera vigilante *«à ce que les conditions de travail soient conformes aux souhaits exprimés par les salarié-es»*. Le campus, fermé depuis vendredi soir, a rouvert normalement dès mercredi matin.

MAYOTTE : LES AGENTS DE LA POSTE ET LES SALARIÉS DE COLAS (BTP) LUTTENT ENSEMBLE!

Les agents de la Poste et les salariés de Colas sont en grève. Les syndicats se sont unis avec des revendications communes : l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des salaires et le versement d'une aide exceptionnelle suite au passage du cyclone Chido.

Le long de la route nationale de Kawéni, un cortège bariolé de drapeaux syndicaux avance en direction du nord. "C'est suite au mouvement de juillet dernier. La prime vie chère n'a pas été mise en place, on a obtenu la mise en paiement rétroactivement au 1er janvier 2025, mais ce n'est pas satisfaisant", explique Emmanuel Michel, délégué syndical adjoint de la fédération nationale de Sud PTT.

Cette prime de 100 euros bruts mensuels est en place depuis 2009 dans les autres départements ultramarins. Les syndicats demandent son application rétroactive à compter de la départementalisation en 2011. "On nous a annoncé une aide exceptionnelle de 300 euros, ce n'est pas à la hauteur des enjeux", poursuit le

syndicaliste. "Nous revendiquons 1.500 euros par postiers et, non pas 50 euros par enfant à charge, mais 500 euros."

"Nous demandons également des distributions de bouteilles dans les centres de tri et les plateformes de distribution", ajoute Said Anli, délégué syndical CGT à La Poste. Les salariés de Colas demandent également une aide exceptionnelle liée au cyclone Chido de 3.000 euros et une revalorisation des salaires. "On travaille dans des conditions difficiles, vous voyez bien les collègues sur la route, mais on quand on dit ça, on ne nous écoute pas", dénonce Hamada, représentant du personnel de Colas. "Tant qu'on n'a pas été entendu, on fera résonner notre voix", ajoute le délégué syndical CGT de l'entreprise. Les syndicats demandent des négociations avec leurs directions respectives et assurent que le mouvement social se poursuivra tant qu'ils n'auront pas obtenu gain de cause.

AMILLY VENDU : NON À LA CASSE INDUSTRIELLE !

SANOFI annonce, début mars 2025, la vente du site d'Amilly Production.

Après des mois d'incertitude, le couperet tombe : Sanofi se débarrasse, encore une fois, d'un site stratégique, sacrifiant les emplois et la souveraineté industrielle pour maximiser les dividendes des actionnaires !

Le site d'Amilly est cédé à ASTREA PHARMA, qui assurera une partie seulement de la production sous-traitée pour Sanofi. Quant aux KARDEGIC et à l'ASPEGIC, ces spécialités sont vendues à SUBS-TIPHARMA, signant ainsi la fin du lien direct entre Sanofi et ces médicaments d'intérêt public ! Malgré un accord tripartite signé lors de la vente d'OPELLA par SANOFI, ni l'État, ni le Comité de régulation ne jouent leur rôle de protecteur de l'industrie pharmaceutique.

Derrière cette vente, une stratégie cynique et destructrice : Sanofi poursuit son plan de démantèlement en se séparant de la fabrication chimique et de ses unités de mise sous forme pharmaceutique.

Le groupe abdique son rôle d'industriel pour devenir un simple gestionnaire de marques ! Il renonce ainsi à son savoir-faire et met en péril la production française de médicaments essentiels.

En vendant Amilly, Sanofi se prive d'un atout stratégique pour de futures unités de production, et ce, dans tous les domaines. Mais surtout, SANOFI préfère sous-traiter et faire payer le prix aux salariés surexploités et aller vers des conditions de production potentiellement moins rigoureuses !

La santé publique et l'intérêt général ne comptent pas, seule la rentabilité pour les actionnaires prime pour monsieur Hudson ! Alors que SANOFI va brûler 5,5 milliards d'euros d'actions, le site d'Amilly est vendu ! Quel cynisme ! La CGT fera tout ce qui est possible pour garantir un maintien du site dans SANOFI, un maintien dans l'emploi de tous les salariés et dans des conditions acceptables !

DOMINO'S PIZZA : LES DÉRIVES DRAMATIQUES DE LA FRANCHISE DANS LA RESTAURATION !

La Fédération CGT Commerce et Services a dénoncé à plusieurs reprises les effets désastreux du modèle de la franchise dans les commerces et la restauration sur les salariés, dont les conséquences peuvent être dramatiques. Le 21 janvier 2025, plusieurs salariés de Domino's Pizza du Nord et du Pas-de-Calais ont appris par la presse que le gérant de la franchise était mis en examen pour escroquerie en bande organisée par le tribunal judiciaire de Béthune. Les salariés de ce franchisé, qui possède 8 points de vente dans le Nord et le Pas-de-Calais (Douai, Armentières, Mouvaux, Tourcoing, Bruay-la-Buissière, Hénin-Beaumont), se sont retrouvés sans salaire et sans aucune information sur leur avenir.

La CGT a interpellé officiellement le siège social de Domino's Pizza France, franchiseur, qui a assuré que « le nécessaire a été fait par le franchisé pour nommer deux nouveaux gérants qui pourront effectuer les démarches liées au fonctionnement des magasins. »

Mais au lieu de trouver une solution pour les travailleurs, le franchiseur Domino's Pizza a cessé de livrer cette franchise en matières premières, entraînant la fermeture des restaurants.

Face à ce désastre social, la Fédération CGT Commerce et Services exige du franchiseur qu'il prenne ses responsabilités et trouve une solution pour assurer le paiement des salaires ainsi que la réouverture des restaurants. Ce ne sont pas les travailleurs qui sont mis en examen, mais ce sont bien eux qui créent les richesses de l'entreprise ! La Fédération CGT Commerce et Services exige des pouvoirs publics la mise en place d'une véritable charte sociale visant à reconnaître la responsabilité sociale du franchiseur, notamment en cas de manquement du franchisé.

MONDE

ALLEMAGNE / DHL : LE GÉANT DE LA LOGISTIQUE VA SUPPRIMER 8.000 EMPLOIS EN 2025 !

Le géant allemand de la logistique DHL a annoncé jeudi son intention de supprimer environ **8.000 emplois cette année**, un projet s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie visant à économiser plus d'un milliard d'euros d'ici 2027.

Ces suppressions d'emplois, qui représentent plus de 1% de l'effectif total du groupe, interviendront dans la division Post & Parcel Germany, qui gère le service postal en Allemagne.

Les suppressions d'emplois se feront par attrition plutôt que par des licenciements obligatoires, a déclaré Tobias Meyer, directeur général de DHL.

DHL emploie environ **602.000 personnes dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde**, selon un communiqué du groupe.

Sa division Post & Parcel Germany, qui compte **190.000 employés**, est soumise depuis des années à des pressions dues à l'inflation des coûts et à la baisse des volumes de courrier.

DHL ne prévoit toutefois pas de se séparer de la division, a prévenu Tobias Meyer.

DHL a fait état jeudi d'un bénéfice d'exploitation de plus de 6 milliards d'euros en 2025.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement